



1. DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes Conditions Générales de Partenariat s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute demande de partenariat établie dans le cadre du Symposium Rock Slope Stability 2021 (qui se tiendra les 17 et 18 novembre 2021, dans les locaux du Centre de Congrès « Le Manège », à Chambéry), ci-après dénommé « le Partenariat », proposé par l'IREX (Institut pour la Recherche Appliquée et l'Expérimentation en génie civil), Association de loi 1901, administrateur du Projet National C2ROP (Chutes de Blocs Risques Rocheux Ouvrages de Protection) ci-après dénommé « l'Organisateur », aux Partenaires, ci-après dénommés « les Partenaires » ou « le Partenaire » sur son site Internet : <https://rss2021.sciencesconf.org/>

Un Partenaire est un organisme qui souscrit la forme de Partenariat suivante : promotion commerciale sous forme de teaser vidéo.

Les coordonnées de l'Organisateur sont les suivantes :

IREX – PN C2ROP

9 rue de Berri

75008 PARIS

01 44 13 32 79 – angelique.hardouin@irex.asso.fr

Ces Conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Ces Conditions Générales de Partenariat sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Les présentes Conditions Générales de Partenariat ont été rédigées par l'Organisateur le lundi 3 mai 2021.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de l'Organisateur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Partenaire.

Les Partenaires s'engagent formellement à respecter l'ensemble des règlements et consignes du symposium et toutes les dispositions nouvelles qui pourront être imposées par les circonstances et adoptées dans l'intérêt du colloque par l'organisateur. A cet égard, l'envoi du formulaire de Partenariat implique l'acceptation pure et simple des présentes Conditions Générales de Partenariat auxquelles les Partenaires déclarent irrévocablement et définitivement adhérer.

2. NON-RESPECT DES CONDITIONS GENERALES DE PARTENARIAT

Toute infraction aux présentes Conditions Générales de Partenariat pourra entraîner l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive, du Partenaire ceci au seul choix de l'Organisateur et sans aucune indemnité quelconque dudit Organisateur, notamment relative au remboursement des sommes versées, toutes sommes versées demeurant définitivement acquises au profit de l'Organisateur.

3. FORMAT

L'événement est organisé sous un format hybride.

4. DESCRIPTION DU PARTENARIAT

Il est proposé aux Partenaires, six créneaux de 2 minutes pour présenter leur activité au format vidéo. Les vidéos seront diffusées entre deux keynotes afin de garantir le plus d'audience possible lors de la diffusion. La date et l'horaire exacts seront transmis au Partenaire quinze jours avant le Symposium.

La vidéo devra être transmise à l'Organisateur par mail dès la signature du formulaire, au format MP4. En outre, la vidéo devra être accompagnée d'un texte de présentation de 300 caractères, espaces compris, avec une photo illustrative, précisant le copyright et le logo en version HD du Partenaire.

La vidéo sera diffusée dès réception de l'acompte sur le site web du Symposium. La vidéo sera incluse dans l'envoi d'au minimum une newsletter en amont du Symposium et les logos des Partenaires seront affichés sur toutes les communications de RSS.

5. FORMALISATION DU PARTENARIAT

Les demandes de Partenariat doivent être faites via le formulaire disponible sur le site du Symposium, <https://rss2021.sciencesconf.org/resource/page/id/7>, accompagné du règlement de l'acompte (60 % du montant TTC) afin d'assurer la réservation du Partenariat.

A réception complète, à la fois du formulaire et du paiement sus visé, le Partenariat sera confirmé et une facture du solde dû sera envoyée par mail.

6. CONDITIONS DE REGLEMENT

Le coût de partenariat est de 1 200 € TTC. 60 % du montant TTC doivent accompagner l'envoi du formulaire. Le solde sera exigible avant le 5 novembre 2021.

Tous les règlements doivent être effectués par virement bancaire. Les coordonnées bancaires de l'Organisateur sont précisées sur le formulaire de Partenariat. Les frais bancaires éventuels sont à la charge du débiteur et doivent être payés à l'avance dans les mêmes Conditions et en même temps que la facture à laquelle ils ont trait. Dans le cas où le règlement de la facture ne serait pas honoré dans sa totalité à bonne date, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler tout engagement visant le présent Symposium.

Tous les frais de Partenariat quels qu'ils soient sont soumis à la TVA au taux annuel en vigueur.

Toutes hausses de ladite TVA ainsi que toutes nouvelles taxes et/ou toutes nouvelles impositions de quelque sorte que ce soit ajoutées à quelques parties que ce soient du contrat de Partenariat seront assumées et réglées dans leur totalité par le Partenaire au terme de la facture initiale et/ou d'une facture complémentaire reprenant le montant exact desdites augmentations de TVA et/ou taxes et/ou impositions adressée par l'Organisateur.



7. POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

La notification d'annulation du Partenariat doit être faite par mail à l'Organisateur. Toute annulation est soumise aux Conditions ci-après exposées :

- Annulation plus de 30 jours avant l'événement : remboursement de 60% du montant TTC.
- Annulation moins de 30 jours avant l'événement : aucun remboursement possible des frais engagés.
- L'acompte ne sera remboursé que dans le cas limitatif suivant : la forme de Partenariat est engagée en totalité auprès d'autres Partenaires au moment de la réservation initiée.

8. ASSURANCE

L'Organisateur souscrit à une assurance générale pour la globalité de l'événement qui inclut la responsabilité civile.

L'Organisateur et le Centre de Congrès « Le Manège » ne pourront pas être tenus responsables en cas de dommage corporel, perte ou vols d'effets personnels appartenant Partenaires pendant le Symposium.

9. RESPONSABILITE

Le programme de l'événement proposé par l'Organisateur peut être modifié à tout moment ou être annulé pour des raisons extérieures à l'Organisateur.

Les frais d'inscription, de déplacement et d'hébergement sont à la charge des Partenaires. En cas de report de l'événement, de changement du lieu de l'événement ou d'annulation de l'événement pour des raisons extérieures à l'Organisateur, ce dernier ne sera pas tenu de rembourser les sommes versées.

Pour plus d'informations sur les Conditions Générales de Vente du Symposium, le Partenaire est invité à consulter le site de l'événement <https://rss2021.sciencesconf.org/>

10. ANNULATION OU REPORT DE L'EVENEMENT

L'Organisateur se réserve à tout moment le droit de modifier de son seul fait le lieu, la date d'ouverture, le format ou la durée du Symposium, comme de décider sa prolongation, son ajournement ou sa fermeture anticipée, sans que les Partenaires puissent réclamer une quelconque indemnité à ce titre. En cas d'annulation de l'événement, les frais engagés seront remboursés au Partenaire.

11. DROIT A L'IMAGE

Le Participant, en participant à l'événement, accepte que la captation de son image apparaisse sur des photographies ou des enregistrements vidéo que l'Organisateur pourrait utiliser à des fins publicitaires ou commerciales.

12. DONNEES PERSONNELLES

Les informations et données nécessaires à la commande du Partenariat font l'objet d'un traitement informatique à des fins de sécurité et de communication.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Partenaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant qui peut s'exercer auprès de l'Organisateur, en indiquant ses nom, prénom et coordonnées. Conformément à la réglementation en vigueur, le courrier doit être signé et accompagné de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du demandeur, et préciser l'adresse à laquelle doit parvenir la réponse.

13. DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Partenariat et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Partenariat sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.



1. GENERAL PROVISIONS

The present General Terms and Conditions of Partnership apply, without restriction or reservation, to any request for partnership established within the framework of the Rock Slope Stability 2021 Symposium (to be held on November 17 and 18, 2021, in the premises of the "Le Manège" Congress Center, in Chambéry), hereinafter referred to as "the Partnership", proposed by IREX (Institut pour la Recherche Appliquée et l'Expérimentation en Génie Civil), Association under the French law of 1901, administrator of the C2ROP National Project (Chutes de Blocs Risques Rocheux Ouvrages de Protection), hereinafter referred to as "the Organizer", to the Partners, hereinafter referred to as "the Partners" or "the Partner" on its website: <https://rss2021.sciencesconf.org/>

A Partner is an organization that subscribes to the following form of Partnership: commercial promotion in the form of a video teaser. The contact details of the Organizer are as follows:

IREX - PN C2ROP

9 rue de Berri

75008 PARIS

01 44 13 32 79 - angelique.hardouin@irex.asso.fr

These Conditions apply to the exclusion of all other conditions. These General Partnership Conditions are accessible at any time on the website and will prevail, if necessary, over any other version or any other contradictory document. These General Terms and Conditions of Partnership were drafted by the Organizer on Monday, May 3, 2021.

In the absence of proof to the contrary, the data recorded in the Organizer's computer system shall constitute proof of all transactions concluded with the Partner.

The Partners formally undertake to comply with all the rules and regulations of the symposium and any new provisions that may be imposed by circumstances and adopted in the interest of the symposium by the Organizer. In this respect, sending the Partnership form implies pure and simple acceptance of the present General Conditions of Partnership to which the Partners declare irrevocably and definitively adhering.

2. NON-COMPLIANCE WITH THE GENERAL CONDITIONS OF PARTNERSHIP

Any breach of these General Conditions of Partnership may result in the immediate, temporary or permanent exclusion of the Partner, at the sole discretion of the Organizer and without any compensation whatsoever from the said Organizer, in particular relating to the reimbursement of sums paid, all sums paid remaining definitively acquired for the benefit of the Organizer.

3. FORMAT

The event is organized in a hybrid format.

4. DESCRIPTION OF THE PARTNERSHIP

Partners are offered six 2-minute slots to present their activity in video format. The videos will be broadcast between two keynotes in order to guarantee the largest possible audience during the broadcast. The exact date and time will be sent to the Partner two weeks before the Symposium.

The video must be sent to the Organizer by e-mail as soon as the order form is signed, in MP4 format. In addition, the video must be accompanied by a presentation text of 300 characters, including spaces, with an illustrative photo, specifying the copyright and the logo in HD version of the Partner.

The video will be posted on the Symposium website upon receipt of the deposit. The video will be included in at least one newsletter sent out prior to the Symposium and the Partners' logos will be displayed on all RSS communications.

5. FORMALIZATION OF THE PARTNERSHIP

Partnership requests must be made via the form available on the Symposium website,

<https://rss2021.sciencesconf.org/resource/page/id/7>,

accompanied by the payment of the deposit (60% of the amount including VAT) in order to ensure the reservation of the Partnership.

Upon complete receipt of both the form and the above-mentioned payment, the Partnership will be confirmed and an invoice for the balance due will be sent by email.

6. PAYMENT CONDITIONS

The cost of partnership is 1 200 € VAT included. 60% of the amount including VAT must accompany the sending of the form. The balance is due before November 5, 2021.

All payments must be made by bank transfer. The Organizer's bank details are specified on the Partnership form. Any bank charges are to be borne by the debtor and must be paid in advance under the same Conditions and at the same time as the invoice to which they relate.

In the event that the invoice is not paid in full by the due date, the Organizer reserves the right to cancel any commitment to this Symposium.

All Partnership fees are subject to VAT at the current annual rate. Any increases in the said VAT as well as any new taxes and/or levies of any kind added to any part of the Partnership agreement shall be borne and paid in full by the Partner upon completion of the initial invoice and/or an additional invoice with the exact amount of the said increases in VAT and/or taxes and/or levies sent by the Organizer.



7. CANCELLATION AND REFUND POLICY

Notification of cancellation of the Partnership must be made by email to the Organizer. Any cancellation is subject to the following conditions:

- Cancellation more than 30 days before the event: 60% of the amount including VAT will be refunded.
- Cancellation less than 30 days before the event: no reimbursement of expenses incurred.
- The deposit will only be refunded in the following limited case: the Partnership form is fully committed to other Partners at the time of the initiated reservation.

8. INSURANCE

The Organizer subscribes to a general insurance policy for the entire event which includes civil liability.

The Organizer and the Centre de Congrès "Le Manège" cannot be held responsible for personal injury, loss or theft of personal belongings belonging to Partners during the Symposium.

9. RESPONSIBILITY

The program of the event proposed by the Organizer may be modified at any time or cancelled for reasons beyond the Organizer's control.

Registration, travel and accommodation costs are the responsibility of the Partners. In the event of postponement of the event, change of venue or cancellation of the event for reasons beyond the control of the Organizer, the Organizer shall not be liable to refund any amounts paid.

For more information on the General Terms and Conditions of Sale of the Symposium, the Partner is invited to consult the event website <https://rss2021.sciencesconf.org/>

10. CANCELLATION OR POSTPONEMENT OF THE EVENT

The Organizer reserves the right at any time to change the location, opening date, format or duration of the Symposium, as well as to decide to extend, postpone or close it early, without the Partners being able to claim any compensation for this. In the event of cancellation of the event, the costs incurred will be refunded to the Partner.

11. IMAGE RIGHTS

The Participant, by participating in the event, accepts that his or her image may appear in photographs or video recordings that the Organizer may use for advertising or commercial purposes.

12. PERSONAL DATA

The information and data necessary for the Partnership's order are subject to computer processing for security and communication purposes.

In accordance with the French Data Protection Act of January 6, 1978, amended in 2004, relating to data processing, files and freedoms, and Regulation 2016/679 of the European Parliament and of the Council of April 27, 2016 on the protection of individuals with regard to the processing of personal data and on the free movement of such data, the Partner has a right of access, rectification and opposition to information concerning him or her that may be exercised by contacting the Organizer, indicating his or her last name, first name and contact information. In accordance with the regulations in force, the letter must be signed and accompanied by a photocopy of an identity document bearing the signature of the applicant, and specify the address to which the reply must be sent.

13. APPLICABLE LAW – LANGUAGE

These General Terms and Conditions of Partnership and the operations arising from them are governed by and subject to French law.

These General Terms and Conditions of Partnership are written in English. In the event that they are translated into one or more foreign languages, only the French text shall be deemed authentic in the event of a dispute.